

Simone VEIL

« Venus de tous les continents, croyants et non-croyants, nous appartenons tous à la même planète, à la communauté des hommes. Nous devons être vigilants, et la défendre non seulement contre les forces de la nature qui la menacent, mais encore davantage contre la folie des hommes ¹ ».



Biographie² : Simone JACOB est née à Nice, le 13 juillet 1927. Elle est la benjamine d'une famille juive non pratiquante ; dont le père était architecte et la mère avait arrêté jeune ses études de chimie, afin d'élever leurs quatre enfants, un garçon et trois filles. Dès l'âge de 12 ans, la jeune adolescente rêvait d'embrasser une carrière d'avocate. Pourtant, le destin en a voulu autrement. En 1944, la famille Jacob est arrêtée par la Gestapo. Simone, âgée de 16 ans ne revit jamais son père et son frère déportés en Lituanie. L'aînée, sa mère et elle n'ont pas été déportées au même moment mais se retrouvèrent dans le même camp de travail à Drancy. Durant un an, elles furent transférées de camp en camp, et participèrent même à la marche de la mort vers le tristement célèbre camp d'extermination d'Auschwitz où les alliés viendront les délivrer. Seule en France, Simone JACOB a laissé derrière elle sa famille et surtout, sa mère qui lui a inculqué l'importance d'exercer son métier et d'être indépendante financièrement. Désireuse de poursuivre ses rêves d'avant-guerre et titulaire de son baccalauréat, elle s'installa alors à Paris afin de suivre des études de droit et de science politique au nouvel Institut de la rue Saint Guillaume. Elle y rencontrera son mari Antoine VEIL qui s'opposa à son inscription au barreau à l'issue de ses études. Après négociation, Simone devient magistrate, nommée au ministère de la justice, elle a 29 ans trois enfants et elle est attaché titulaire à la Direction de l'administration pénitentiaire. Tour à tour, Ministre de la Santé (1974-1979), Présidente du Parlement européen (1979-1982) Ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville (1993-1995) et membre du Conseil constitutionnel (1997-2007) elle se retira finalement de la vie publique progressivement, son dernier engagement datant de 2013, afin de défendre le mariage pour tous. Malgré son décès, le 30 juin 2017, ses engagements persistent. Simone Veil, féministe et surtout humaniste, œuvrera en effet toutes sa vie afin de défendre les causes qui lui sont chères, et marquera ainsi à tout jamais le XX^e siècle par son opiniâtreté.

Spécialités : Magistrate, Ministre de la Santé, Présidente du Parlement européen, Ministre d'État, Ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, Membre du Conseil constitutionnel.

Ouvrages majeurs : *Une vie*, 2 007.

Divers³ : Simone VEIL n'aimait pas la célébrité. Claustrophobe et ochlophobe depuis sa déportation, elle était néanmoins considérée comme une personnalité forte, indépendante et digne. Loin d'être clivante en politique, elle a aussi bien fait partie de gouvernement socialiste que libéraux à l'instar de celui de Valérie GISCARD D'ESTAING. Ce président qui l'avait nommé ministre de la Santé en 1978, et avait ainsi permis, un an plus tard, à la célèbre loi dépénalisant l'avortement⁴, de voir le jour : la fameuse loi VEIL. Première femme secrétaire générale du Conseil Supérieur de la Magistrature en 1970, membre de l'Académie française en 2007 et présidente de la fondation pour la mémoire de la Shoah (2001-2007), elle fit finalement son entrée au Panthéon au côté de son mari le 1er juillet 2018, afin qu'ils ne soient ainsi jamais séparés.

¹ S. VEIL, *Une vie*, Storck, 2007.

² S. VEIL, *op. cit.*

³ C. JACQUEMART et J-B. GARAT, *Simone Veil, survivante et immortelle*, Le Figaro, 2 juillet 2017, p. 4.

⁴ Loi n° 79-1204 du 31 décembre 1979 relative à l'interruption volontaire de la grossesse.